

Séance du : 7 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le sept décembre à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 1^{er} décembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence de Mr Gilbert HEBRARD.

Mme HAYBRARD DANIELI est désignée comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Isabelle HAYBRARD DANIELI, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Nathalie NACCACHE, Florence SIORAT, Estelle VILESPY.

Mrs Gilbert HEBRARD, Brice ASENSIO, Serge BARTHES, Robert BATIGNE, Pierre BODIN, Jean-Pierre BOMBAIL, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSSES, François DEMANGEOT, Christian FABRE, Michel FERRET, Michel GALANT, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Dominique GUIRAUD, Laurent HOURQUET, Alain ITIER, Olivier JULLIN, Serge KONDRYSZYN, Jean LAGOUTTE, Christian MAZAS, Marc MENGAUD, Pierre MONOD, Jean-Marie PETIT, Henri POISSON, Christian PORTET, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI, Daniel RUFFAT, Alain SCHMIDT, Serge SERRANO, John STEIMER, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA,

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Mmes Sabine CHABERT, Reine EXPERT, Annie PERA.

Mrs Michel ARPAILLANGE, Philippe HEDIN, Philippe LASMAN, Gérard LAVIGNE, Roger PEDRERO.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 53

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Lison GLEISES à Gilbert HEBRARD

Serge CAZENAVE à Estelle VILESPY

Excusés :

Mmes Lison GLEISES, Virginie MIR, Florence RANC.

Mrs Bernard BARJOU, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Pierre VIDAL.

Objet : Actualisation du projet de territoire

Vu la délibération n°23/2014 en date du 15 septembre 2014 portant transformation du syndicat mixte en PETR du Pays Lauragais ;

Vu l'arrêté inter préfectoral en date du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais, actant de fait le portage juridique du GAL par le PETR et entré en vigueur au 1^{er} janvier 2015,

Vu la délibération 26/2015 du 7 décembre 2015 approuvant le projet de territoire,

Considérant que le PETR du Pays Lauragais s'articule autour d'un projet de territoire validé à l'unanimité en décembre 2015 par le comité syndical du PETR et ses EPCI membres.

Considérant que ce projet de territoire reprend la stratégie inscrite dans l'ensemble des documents du Pays Lauragais (PADD du SCOT, PCAET, Stratégie Leader, Contractualisations avec l'Etat, la Région).

Considérant le bilan des actions menées dans ce cadre dressé en fin d'année 2019 et présenté au Comité syndical illustrant la pluralité des actions menées par le PETR et son effet levier sur les financements publics.

Monsieur le Président précise que le projet de territoire actuel du Pays Lauragais n'a pas de date limite et permet à ses différentes commissions de travail nouvellement constituées de poursuivre les actions engagées.

Néanmoins, son actualisation est à prévoir aux vues :

- de l'évolution de la structure ces 5 dernières années (compétences, missions, moyens, orientations stratégiques...) ;
- des nouvelles équipes politiques en place ;
- du renouvellement du programme LEADER et des autres contractualisations ;
- des réflexions en cours sur chacun des EPCI membres pour l'actualisation de leurs projets de territoire ;

A ce titre, les membres du Bureau proposent de réaffirmer le positionnement d'un projet de territoire du PETR complémentaire aux besoins identifiés par ses EPCI en :

- prévoyant l'élaboration du projet de territoire du PETR à la fin du 1^{er} semestre 2021 de manière à ce qu'il s'adapte au mieux aux projets de territoires en cours sur les 4 EPCI et permette d'alimenter la future candidature LEADER.

- poursuivant, en parallèle, les travaux des commissions de travail thématiques du PETR et notamment ceux de la commission projet de territoire / contractualisation dont la préparation (en cours) des nouveaux programmes de contractualisation (CRTE, CTO, ...).

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr

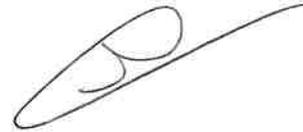
Le Comité Syndical, Ouï l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- 1°) **D'ACTUALISER** le Projet de territoire selon la méthodologie présentée
- 2°) – **AUTORISER** le Président ou son représentant, à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Fait à Avignonet Lauragais, le 7 décembre 2020.

Le Président



Gilbert HEBRARD